



## Première séance

Mercredi 3 juin 2009, 10 h 20

*Présidence de M. Rapacki, Président du Conseil d'administration  
du Bureau international du Travail, et de M. Hossain*

### OUVERTURE DE LA SESSION

*Original anglais: M. RAPACKI (Président du Conseil  
d'administration du Bureau international du Travail)*

J'ai le privilège, en tant que Président du Conseil d'administration du Bureau international du Travail, de déclarer ouverte la 98<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail, et j'en profite pour souhaiter à tous, très chaleureusement, la bienvenue à Genève.

### ELECTION DU PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE

*Original anglais: M. RAPACKI (Président du Conseil  
d'administration du Bureau international du Travail)*

La première tâche qui nous incombe est l'élection du Président de la Conférence. Puis-je demander quels candidats ont été désignés pour occuper ce poste. Je crois que le président du groupe gouvernemental de la Conférence souhaite prendre la parole.

*Original espagnol: M. ARIAS PALACIO (gouvernement,  
République bolivarienne du Venezuela, s'exprimant  
au nom du groupe gouvernemental)*

Au nom du groupe gouvernemental, j'ai le plaisir de proposer la candidature de M. Khandker Hossain, ministre du Travail et de l'Emploi de la République populaire du Bangladesh, à la présidence de la 98<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail.

*Original espagnol: M. FUNES de RIOJA (Vice-président  
employeur du Conseil d'administration  
du Bureau international du Travail)*

Au nom du groupe des employeurs, j'ai le plaisir d'appuyer la candidature du ministre du Bangladesh à la présidence de cette Conférence. Pour nous, c'est un honneur qu'il préside à nos travaux pendant une session aussi importante du point de vue du contenu que des projets à formuler par cette Conférence.

*Original anglais: M. TROTMAN (Vice-président travailleur  
du Conseil d'administration du Bureau international  
du Travail)*

Au nom du groupe des travailleurs, je tiens à dire que les travailleurs sont très heureux d'appuyer la candidature du représentant du Bangladesh. Nous sommes certains que la Conférence portera pleinement ses fruits sous sa présidence.

*Original anglais: M. RAPACKI (Président du Conseil  
d'administration du Bureau international du Travail)*

La proposition faite par M. Arias Palacio au nom du groupe gouvernemental a dûment été présentée et appuyée.

En l'absence d'autres candidatures, j'ai le grand plaisir de déclarer M. Hossain, ministre du Travail et de l'Emploi de la République populaire du Bangladesh, élu à la présidence de la 98<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail. Je lui présente mes plus sincères félicitations et l'invite à prendre place au fauteuil présidentiel.

*(M. Hossain, ministre du Travail et de l'Emploi  
de la République populaire du Bangladesh, élu  
Président de la Conférence, prend place au fauteuil  
présidentiel.)*

### DISCOURS DU PRÉSIDENT

*Original anglais: Le PRÉSIDENT*

C'est un privilège pour moi et pour mon pays, le Bangladesh, d'avoir reçu votre soutien à l'élection à la présidence de cette session de la Conférence internationale du Travail.

Je voudrais exprimer mes plus sincères remerciements au groupe Asie-Pacifique et à tout le groupe gouvernemental de la Conférence pour m'avoir désigné pour assumer cette fonction. Je remercie également les groupes des employeurs et des travailleurs d'avoir appuyé ma candidature. Je tiens à vous remercier tous de la confiance que vous avez placée en moi et en mon pays. Ceci devrait nous encourager à progresser et à essayer de créer un Bangladesh beaucoup plus tourné vers l'avenir et plus concurrentiel.

Ma Première ministre, Sheikh Hasina, accorde son plein soutien et ses plus sincères souhaits à la Conférence. Elle m'a demandé de vous transmettre ses regrets de ne pas pouvoir être ici.

Chers délégués, mon association à l'OIT est très ancienne. Pendant toute ma carrière, j'ai eu la possibilité de servir cette Organisation en différents endroits. Je tiens donc à vous assurer que je suis pleinement conscient des valeurs et objectifs essentiels que l'OIT représente et que nous partageons tous ici.

Pendant 90 ans, l'OIT a fait campagne pour la justice sociale grâce à ses délibérations et à son consensus tripartites tout à fait uniques, et cela a représenté une source d'espoir pour bien des gens partout dans le monde, surtout les pauvres. La Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisa-

tion équitable, adoptée lors de la 97<sup>e</sup> session de la Conférence, est un témoignage des objectifs communs qui nous lient.

Nous sommes au cœur d'une crise économique et financière très grave. Dans presque tous nos pays, l'économie réelle a été durement touchée, et les pertes d'emplois et de revenus augmentent chaque jour. La pauvreté et la vulnérabilité augmentent chaque jour et menacent la sécurité sociale et politique. Cette situation exige une détermination véritablement collective et un plan d'action collectif. Au cœur de cela, il faut qu'il y ait une conception concertée de la promotion de l'emploi et du travail décent, sinon une récession sociale mondiale sera difficile à éviter.

Je suis certain que, par le dialogue et la coopération tripartites, dans le style et la tradition authentiques de l'OIT, nous pourrions contribuer à l'établissement d'un programme qui permettra une reprise économique mondiale basée sur les emplois. Dans trois semaines, nous aurons produit certains documents qui traceront la voie d'avenir pour cette reprise. Soyons donc ensemble pour travailler à ce but commun. Merci, une fois encore, de m'avoir confié l'honneur de présider à ce processus et de l'amener à bon terme.

#### COMPOSITION DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

---

*Original anglais:* Le PRÉSIDENT

Conformément à l'article 5 du Règlement, la Conférence doit établir une Commission de vérification des pouvoirs. Je demande à la Greffière de la Conférence de nous communiquer les désignations faites par les groupes en ce qui concerne la composition de cet organe.

---

*Original anglais:* La GREFFIÈRE de la CONFÉRENCE

Ont été désignés à la Commission de vérification des pouvoirs M. Smythe (*gouvernement, Australie*), M<sup>me</sup> Horvatić (*employeur, Croatie*) et M. Edström (*travailleur, Suède*).

---

*Original anglais:* Le PRÉSIDENT

S'il n'y a pas d'objections à ces propositions, puis-je considérer qu'elles sont adoptées?

*(Les propositions sont adoptées.)*

#### ELECTION DES VICE-PRÉSIDENTS DE LA CONFÉRENCE

---

*Original anglais:* Le PRÉSIDENT

Conformément à l'article 25, paragraphe 2, du Règlement de la Conférence internationale du Travail, nous devons maintenant élire les Vice-présidents de la Conférence. A cet égard, je souhaite vous informer que le groupe gouvernemental poursuit ses consultations pour nommer un Vice-président gouvernemental de la Conférence et fera sa désignation plus tard.

Je demande à la Greffière de la Conférence de nous donner lecture des désignations proposées par les autres groupes.

---

*Original anglais:* La GREFFIÈRE de la CONFÉRENCE

Les candidatures aux postes de Vice-présidents employeur et travailleur de la Conférence sont les suivantes:

*Groupe des employeurs:* M. Allam (*Egypte*)

*Groupe des travailleurs:* M. Zellhoefer (*Etats-Unis*)

---

*Original anglais:* Le PRÉSIDENT

S'il n'y a pas d'objections, puis-je considérer que ces propositions sont adoptées?

*(Les propositions sont adoptées.)*

#### DÉSIGNATION DES BUREAUX DES GROUPES

---

*Original anglais:* Le PRÉSIDENT

Je prie maintenant la Greffière de la Conférence de nous donner lecture des noms des personnes désignées par les groupes pour constituer leurs bureaux respectifs.

---

*Original anglais:* La GREFFIÈRE de la CONFÉRENCE

Les groupes ont choisi les membres de leur bureau comme suit:

*Groupe gouvernemental:*

*Président:*

M. Arias Palacio (*République bolivarienne du Venezuela*)

*Groupe des employeurs:*

*Président:*

M. Funes de Rioja (*Argentine*)

*Vice-présidents:*

M. Dahlan (*Arabie saoudite*)

M. Makeka (*Lesotho*)

M. Lima Godoy (*Brésil*)

M<sup>me</sup> Goldberg (*Etats-Unis*)

M. Moore (*Royaume-Uni*)

*Secrétaire:*

M. Peñalosa (*Organisation internationale des employeurs*)

*Groupe des travailleurs:*

*Président:*

M. Trotman (*Barbade*)

*Vice-présidents:*

M. Ahmed (*Pakistan*)

M<sup>me</sup> Francisco (*Angola*)

M. Gómez (*Colombie*)

M<sup>me</sup> Sundnes (*Norvège*)

*Secrétaire:*

M<sup>me</sup> González (*Confédération syndicale internationale*)

Outre le président et les vice-présidents, sont également membres du bureau du groupe des travailleurs les personnes suivantes:

M. Ahmed Abdelaziz Ghandour (*Soudan*), M. Omar (*Nigéria*), M<sup>me</sup> Burrow (*Australie*), M. Nakajima (*Japon*), M<sup>me</sup> Brighi (*Italie*), M. Sidorov (*Fédération de Russie*), M. Sidi Saïd (*Algérie*) et M<sup>me</sup> Goulart (*Brésil*).

#### CONSTITUTION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS DE LA CONFÉRENCE

---

*Original anglais:* Le PRÉSIDENT

Nous passons maintenant à la constitution des commissions qui seront chargées d'examiner les questions dont la Conférence est saisie. La Conférence voudra sans doute constituer les commissions suivantes: Commission de proposition, Commission des finances, Commission de l'application des normes, Commission sur le VIH/sida et Commission de l'égalité. La composition de ces commissions telle que proposée par les groupes est disponible dans la salle.

S'il n'y a pas d'objections, puis-je considérer que ces propositions sont adoptées?

*(Les propositions sont adoptées.)*

La Conférence souhaitera aussi sans doute prendre le texte préparé par le Bureau comme base de discussion sur le VIH/sida dans le monde du travail et le renvoyer à la commission appropriée, comme prévu à l'article 40, paragraphe 1, du Règlement.

S'il n'y a pas d'objections, puis-je considérer que cette proposition est adoptée?

*(La proposition est adoptée.)*

#### COMPOSITION DE LA COMMISSION DE PROPOSITION

*Original anglais: Le PRÉSIDENT*

Je demande à la Greffière de la Conférence de donner lecture des désignations faites par les groupes en ce qui concerne la composition de la Commission de proposition.

*Original anglais: La GREFFIÈRE de la CONFÉRENCE*

Les désignations relatives à la composition de la Commission de proposition, conformément à l'article 4 du Règlement, sont les suivantes:

Les 28 membres gouvernementaux sont les membres titulaires du Conseil d'administration et viennent des pays suivants: Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Bangladesh, Barbade, Brésil, Burundi, Chine, Etats-Unis, France, Inde, Italie, Japon, Jordanie, Mexique, Mozambique, Nigéria, Panama, Pologne, Fédération de Russie, Singapour, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni, République tchèque, Tunisie et République bolivarienne du Venezuela.

Les membres gouvernementaux suppléants sont les suivants: Belgique, Bénin, Bulgarie, Cambodge, Canada, Congo, République de Corée, Cuba, Egypte, El Salvador, Espagne, Ghana, Guinée, Hongrie, République islamique d'Iran, Kenya, Liban, Lituanie, Pakistan, Pérou, Portugal, Qatar, Soudan, Suède, Thaïlande, Uruguay, Viet Nam et Zambie.

Les 14 membres employeurs titulaires sont: M. Allam (*Egypte*), M. Barde (*Suisse*), M. Dahlan (*Arabie saoudite*), M. Ferrer Dufol (*Espagne*), M. Funes de Rioja (*Argentine*), M<sup>me</sup> Gerstein (*Allemagne*), M. Julien (*France*), M. Lima Godoy (*Brésil*), M. Moore (*Royaume-Uni*), M. Nacoulma (*Burkina Faso*), M. Oshinowo (*Nigéria*), M. Potter (*Etats-Unis*), M. Suzuki (*Japon*) et M. Tabani (*Pakistan*).

Les membres employeurs suppléants sont: M<sup>me</sup> Awassi Atsimadja (*Gabon*), M. Côté (*Canada*), M<sup>me</sup> Horvatić (*Croatie*), M. Jeetun (*Maurice*), M. Mdwaba (*Afrique du Sud*), M. Modi (*Inde*), M<sup>me</sup> Muñoz (*République bolivarienne du Venezuela*), M. O'Reilly (*Nouvelle-Zélande*), M. Rahman (*Bangladesh*), M. de Regil (*Mexique*), M. Rønneft (*Danemark*), M. Tan (*Philippines*), M. Tomek (*Autriche*) et M. Trogen (*Suède*).

En ce qui concerne les 14 membres travailleurs titulaires, les désignations sont les mêmes que celles du bureau du groupe des travailleurs dont il a déjà été donné lecture. Les membres travailleurs suppléants sont: M<sup>me</sup> Byers (*Canada*), M. Cortebeek (*Belgique*) et M. Sithole (*Swaziland*).

*Original anglais: Le PRÉSIDENT*

S'il n'y a pas d'objections, puis-je considérer que la Conférence approuve les propositions relatives à la composition de la Commission de proposition?

*(Les propositions sont adoptées.)*

#### COMITÉ PLÉNIER SUR LES RÉPONSES À LA CRISE

*Original anglais: Le PRÉSIDENT*

Le prochain point appelant une décision de la Conférence est la proposition d'établir un Comité plénier sur les réponses à la crise, conformément à l'article 8 du Règlement de la Conférence.

En reconnaissant l'ampleur de la crise économique et financière mondiale et les effets dévastateurs qu'elle a sur le monde du travail, le Conseil d'administration du Bureau international du Travail souhaite, à sa 304<sup>e</sup> session en mars dernier, permettre la tenue d'une discussion approfondie sur les conséquences de la crise sur l'emploi et la politique sociale afin de pouvoir déterminer quels seront le rôle et la réponse de l'OIT dans la recherche de solutions.

Le Conseil d'administration a, par conséquent, soumis une série de propositions à la Conférence en ce qui concerne son programme de travail, comprenant notamment l'établissement d'un Comité plénier sur les réponses à la crise et la tenue d'un Sommet mondial, dans le cadre de la plénière de la Conférence, pour discuter de la crise mondiale de l'emploi.

Conformément à l'article 8 du Règlement de la Conférence: «La Conférence peut instituer une commission pour examiner toute question qu'elle estime devoir mettre à l'étude et pour présenter son rapport à son égard.»

Je propose donc que la Conférence prenne note des recommandations de la session de mars 2008 du Conseil d'administration et décide d'organiser son programme de travail en conséquence, en établissant notamment, en vertu de l'article 8 du Règlement de la Conférence, un Comité plénier sur les réponses à la crise pour discuter des solutions que peut apporter l'OIT face aux conséquences de la crise économique et financière sur l'emploi et la politique sociale. S'il n'y a pas d'objections, puis-je considérer que cette proposition est adoptée?

*(La proposition est adoptée.)*

Comme son nom l'indique, le Comité plénier est ouvert à tous les délégués et conseillers techniques de la Conférence. Ceux-ci sont invités à s'inscrire, conformément à la procédure normale. La composition de ce comité est, par conséquent, déjà fixée mais sera rendue publique ultérieurement.

#### SUSPENSION DE CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE LA CONFÉRENCE

*Original anglais: Le PRÉSIDENT*

L'objet de cette suspension, qui est recommandée par moi-même et mes collègues du bureau, est de tenir compte des divers changements proposés à la structure de cette Conférence. Je vais énumérer les dispositions dont la suspension est proposée.

Pour l'examen du programme et budget pour 2010-11, la suspension de l'article 11 *bis* est proposée pour permettre à la Commission des finances des représentants gouvernementaux d'examiner et d'approuver le programme et budget sans débat préliminaire en plénière.

Pour la discussion du rapport global consacré à l'élimination du travail forcé et obligatoire et pour le Sommet de l'OIT sur la crise mondiale de l'emploi qui, comme vous le savez, est une des

grandes composantes de cette Conférence, il est proposé, dans la mesure nécessaire, pour permettre les interventions des chefs d'Etat, Premiers ministres et Vice-présidents et les présentations des panels, de suspendre l'article 12, paragraphe 3, du Règlement qui limite le nombre de déclarations faites par chaque Etat Membre en plénière; l'article 14, paragraphe 6, qui limite le temps de parole; et l'article 14, paragraphe 2, concernant l'ordre dans lequel la parole est donnée aux orateurs, pour faciliter l'échange de vues.

Pour le Sommet de l'OIT, uniquement dans la mesure nécessaire pour permettre les interventions des chefs d'Etat, Premiers ministres et Vice-présidents et les présentations des panels, il est proposé de suspendre les règles concernant la clôture de la discussion prévues à l'article 16.

Pour les travaux de la Commission de l'égalité et du Comité plénier sur les réponses à la crise, il est proposé de suspendre les dispositions de l'article 62, paragraphe 1, concernant l'ordre dans lequel les orateurs prennent la parole, c'est-à-dire la deuxième partie de la phrase, après le mot «le Président», et les dispositions de l'article 62, paragraphe 3 concernant la limitation du temps de parole.

Concernant le Comité plénier sur les réponses à la crise, il est également proposé de suspendre, si le comité en décide ainsi, la présentation d'un rapport au comité pour approbation, évoquée à l'article 57,

paragraphe 3, afin de permettre la présentation du rapport sur les travaux du comité directement à la Conférence après sa soumission au bureau, sans qu'il soit soumis au comité lui-même pour approbation, ainsi que les délais fixés par l'article 63, paragraphe 4, pour permettre davantage de souplesse dans les travaux du comité.

Pour la réponse du Directeur général, il est proposé de suspendre la deuxième phrase de l'article 23, paragraphe 2, uniquement pour permettre au Directeur général de répondre par écrit aux points soulevés au cours de la discussion plénière de son rapport. Une décision sur ces propositions sera prise lors de la prochaine séance de la Conférence.

Les discussions en plénière seront enregistrées dans le *Compte rendu provisoire* de la Conférence, qui est publié en anglais, français et espagnol. Outre ce compte rendu écrit, les travaux de la plénière seront également retransmis en format vidéo sur Internet et les interventions des délégués seront enregistrées pour le Web dans la langue originale, et donc immédiatement disponibles. Le *Bulletin quotidien* indiquera comment y accéder.

Nous avons maintenant accompli l'essentiel des tâches administratives qui sont nécessaires au bon fonctionnement de la 98<sup>e</sup> session.

Je déclare close la première séance de la 98<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail.

*(La séance est levée à 10 h 55.)*

## Deuxième séance

Mercredi 3 juin 2009, 11 heures

Présidence de M. Hossain

### SUSPENSION DE CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE LA CONFÉRENCE (SUITE)

*Original anglais:* Le PRÉSIDENT

Je déclare ouverte la deuxième séance de la 98<sup>e</sup> session de la Conférence.

Notre première tâche consiste maintenant à adopter la proposition de suspension de certaines dispositions du Règlement proposée lors de notre première séance. S'il n'y a pas d'objections, puis-je considérer que cette proposition est adoptée?

*(La proposition est adoptée.)*

### DÉLÉGATION DE POUVOIRS AU BUREAU DE LA CONFÉRENCE

*Original anglais:* Le PRÉSIDENT

Etant donné que la prochaine séance plénière de la Conférence consacrée aux questions inscrites à l'ordre du jour de cette session aura lieu le mardi 9 juin seulement, les tâches quotidiennes liées à l'organisation de la Conférence seront assumées par le bureau de la Conférence, si la Conférence est d'accord pour lui déléguer les pouvoirs nécessaires à cette fin.

Je vais maintenant prier la Greffière de la Conférence de donner lecture de la délégation de pouvoirs qui est soumise à votre approbation.

*Original anglais:* La GREFFIÈRE de la CONFÉRENCE

La Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail délègue, par le présent acte, à son Président et à ses Vice-présidents le pouvoir de prendre toute décision ou d'exercer toute fonction qui relève de la compétence de la Conférence pour toute question qui doit être traitée avant que la Conférence ne reprenne ses séances. A moins que le Bureau n'estime que la Conférence doit tenir une séance pour discuter de telle ou telle question, les décisions adoptées en vertu de cette délégation de pouvoirs seront annoncées dans le *Compte rendu provisoire des travaux* de la Conférence. La présente délégation de pouvoirs prendra effet à l'issue de la présente séance et expirera aussitôt que la Conférence reprendra ses séances plénières.

*Original anglais:* Le PRÉSIDENT

S'il n'y a pas d'objections, puis-je considérer que la délégation de pouvoirs est acceptée?

*(La délégation de pouvoirs est acceptée.)*

### PRÉSENTATION DU RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Original anglais:* Le PRÉSIDENT

J'ai l'honneur d'inviter le Président du Conseil d'administration, M. Rapacki, à présenter son rapport à la Conférence.

*Original anglais:* M. RAPACKI (*Président du Conseil d'administration du Bureau international du Travail*)

J'ai l'honneur et le privilège, en tant que Président du Conseil d'administration du BIT, de présenter à la Conférence mon rapport sur les travaux du Conseil d'administration pour l'année 2008-09. Ce rapport figure dans le *Compte rendu provisoire* n° 1. Il me semble suffisamment clair; je m'abstiendrai donc de revenir sur son contenu en détail et me contenterai d'évoquer quelques points importants à mes yeux. Le Conseil d'administration a connu une année très chargée et accompli de nombreuses tâches. En dehors des activités, extrêmement importantes, qui consistent à contrôler le travail du Bureau par l'intermédiaire de ses différentes commissions, il a examiné les Propositions de programme et de budget pour 2010-11 par l'intermédiaire de la Commission du programme, du budget et de l'administration. Comme vous le savez, ces propositions seront soumises à la Commission des finances des représentants gouvernementaux à la présente session de la Conférence. Le mot «équilibre» est celui qui convient le mieux pour décrire ces propositions. La crise financière et économique mondiale réduit nettement les ressources publiques disponibles dans les Etats Membres. Il a donc été convenu de proposer à la Conférence un budget à croissance zéro en termes réels. Toutefois, il est incontestable qu'en période de crise le monde a besoin plus que jamais d'une Organisation internationale du Travail forte. Comme vous le savez certainement, le Conseil d'administration a réélu M. Juan Somavia à la tête du Bureau international du Travail pour un nouveau mandat de cinq ans à sa session de novembre.

Le Conseil d'administration a assuré le suivi des travaux de la 97<sup>e</sup> session de la Conférence, notamment en instaurant un groupe directeur temporaire qui doit assurer que tous les éléments de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable et de la Résolution concernant le renforcement de la capacité de l'OIT d'appuyer les efforts déployés par ses Membres pour atteindre ses objectifs dans le contexte de la mondialisation sont

traités de façon adéquate et appropriée. Le groupe directeur a arrêté un plan de mise en œuvre, sous la forme d'une feuille de route adoptée par le Conseil d'administration en mars, qui aura une incidence sur le déroulement des sessions de la Conférence des années à venir. Ce plan de mise en œuvre porte notamment sur l'organisation des discussions récurrentes que la Conférence doit tenir en alternance sur chacune des priorités stratégiques. La première de ces discussions se déroulera lors de la session de l'année prochaine de la Conférence (99<sup>e</sup> session), et elle portera sur l'emploi en tant que priorité stratégique. Le Conseil d'administration a décidé en outre que la question de la protection sociale, autre priorité stratégique, serait examinée par la Conférence à sa 100<sup>e</sup> session (2011). Ce nouveau départ pour l'OIT doit rapprocher l'Organisation des besoins de ses mandants et lui permettre de répondre au mieux à vos demandes. Le groupe directeur a également examiné le suivi de la Déclaration de l'OIT sur les principes et droits fondamentaux au travail (1998) et a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de la 99<sup>e</sup> session de la Conférence un examen formel de cette question en vue d'assurer la cohérence de cet outil puissant, à la lumière de la Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable.

Toutefois, ce sont les décisions prises par le Conseil d'administration au sujet de la présente session de la Conférence qui auront les effets les plus immédiats sur les participants réunis ici aujourd'hui. À sa session de mars, le Conseil d'administration a adopté différentes décisions visant à modifier les modalités de la 98<sup>e</sup> session de la Conférence et permettre à cet organe d'examiner la question de la crise économique et financière mondiale. Cette révision de l'ordre du jour atteste clairement que notre Organisation, qui fête son 90<sup>e</sup> anniversaire, est parfaitement à l'écoute des problèmes liés à l'emploi et aux aspects sociaux qui assaillent le monde aujourd'hui et relèvent directement de son mandat. C'est un signe de grande vitalité, qui prouve que l'OIT, du fait de son lien tout à fait particulier avec l'économie réelle, est en contact avec ses mandants et qu'elle est capable de trouver rapidement des solutions aux problèmes relevant de son mandat. Je n'ai pas le moindre doute que les mesures adoptées à ce jour pour renforcer ces initiatives seront fécondes et que, sous la houlette de M. Somavia, l'Organisation poursuivra son action en faveur de la justice sociale au XXI<sup>e</sup> siècle. Pour le reste, je vous renvoie à mon rapport, qui donne le détail des activités déployées par le Conseil d'administration au cours des douze derniers mois.

#### **DÉCLARATIONS DES PRÉSIDENTS DES GROUPES DES EMPLOYEURS ET DES TRAVAILLEURS DE LA CONFÉRENCE**

---

*Original anglais: M. FUNES de RIOJA (employeur, Argentine, s'exprimant au nom du groupe des employeurs)*

---

Au nom du groupe des employeurs, j'ai le plaisir de prendre la parole au cours de cette séance d'ouverture de la 98<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail, session qui se concentre sur l'élaboration de stratégies de sortie de la crise pour le marché de l'emploi. L'initiative qui a été prise de recentrer la Conférence sur la crise mondiale de l'emploi de façon plus complète et de formuler des stratégies de sortie est extrêmement importante. Nous, en tant qu'employeurs, avons plaidé en faveur de ce changement pour les raisons suivantes.

Premièrement, en raison de sa gravité, cette crise sans précédent a un impact important, avec des pertes d'emplois dans tous les secteurs et dans toutes les régions.

Deuxièmement, pour des raisons de pertinence et de crédibilité, cette crise est la plus grave que nous ayons eue depuis les années trente. Nous avons voulu montrer que, dans notre Organisation, l'on était passé en mode d'urgence pour répondre à une situation d'urgence et de crise. C'est là le devoir de l'OIT.

Troisièmement, parce que nous estimions qu'avec la Déclaration de 2008 l'OIT intervient en fonction de la demande et qu'elle réagit mieux aux différents problèmes que nous traitons ici.

Quatrièmement, parce que c'est une occasion pour l'OIT, en tant qu'organisation officiellement mandatée pour traiter de questions relevant du marché de l'emploi, de montrer sa capacité de faire face à cette crise de l'emploi et d'aider les acteurs du marché de l'emploi à sortir de cette crise, de cette véritable tempête.

Je crois que nous sommes également ici parce que, collectivement, en tant qu'employeurs, travailleurs et gouvernements, nous reconnaissons la gravité de la crise. Nous nous accordons à reconnaître que la Conférence doit trouver des réponses face à ce problème, le plus grave qu'ait connu le marché de l'emploi ces derniers temps.

Le défi est énorme. Les attentes de nos mandants sont grandes mais nous n'en sommes qu'à la première étape, et nous pouvons arriver à un consensus, ce qui est un véritable défi pour le tripartisme.

Permettez-moi de dire que, nous l'avons répété à de nombreuses reprises, nous devons trouver de nouvelles solutions aux problèmes actuels. Nous ne pouvons pas simplement reprendre les recettes du passé. Le monde a changé. La crise actuelle est peut-être plus grave qu'au moment où la Déclaration a été adoptée.

Cette Conférence est le bon moment pour trouver une réponse.

J'aimerais passer maintenant à l'espagnol pour dire quelques mots également.

*(L'orateur poursuit en espagnol.)*

En tant qu'employeurs, nous défendons et nous défendrons en toutes circonstances la libre initiative et le droit à la propriété. Il est évident qu'il n'y a pas d'entreprise privée viable et durable sans État qui rende efficace son fonctionnement et qui garantisse la sécurité juridique. Un État efficace doit non seulement s'acquitter des fonctions essentielles qui sont les siennes, mais également réglementer de façon intelligente les marchés, non pas pour les étouffer mais pour qu'ils puissent s'acquitter avec efficacité de leur tâche. Il ne s'agit pas non plus de s'approprier les entreprises ou les biens des particuliers. Il s'agit de concilier l'intérêt commun, avec les valeurs et principes qu'inspire la société moderne, avec les intérêts particularistes légitimes qui se traduisent par un développement durable et un travail digne et décent au travers de l'emploi productif et librement choisi, ainsi qu'un environnement favorable à la création d'entreprises et l'innovation technologique. C'est là notre vision et l'engagement que nous prenons.

La Conférence nous offre une chance unique de réagir à la crise sur la base d'un consensus tripartite, mais en temps réels par un message lancé à la

communauté internationale en nous fondant sur la vision des gouvernements, des travailleurs et des employeurs, autrement dit sur l'économie réelle. C'est aussi l'occasion pour nous de confier un mandat au Bureau. Comment aider les pays afin qu'ils puissent sortir de la crise en terme d'emplois? Comment mener, ce faisant, une action plus efficace et plus ciblée pour que les effets de la crise soient atténués dans toute la mesure du possible? C'est là le défi à relever.

Nous espérons être à la hauteur.

---

*Original anglais: M. TROTMAN (travailleur, Barbade, s'exprimant au nom du groupe des travailleurs)*

---

Nous nous réjouissons, Monsieur le Président, de travailler sous votre direction pour faire en sorte que cette Conférence soit un événement historique dont nos enfants et nos petits-enfants se souviendront en nous félicitant des résultats que nous aurons obtenus. J'espère également que, lorsque nous serons âgés, nous n'entendrons pas ces mêmes enfants dire qu'ils ont gâché leur vie et leurs chances. Une lourde tâche nous incombe donc en cette occasion très particulière. Participer à cette Conférence est un grand honneur et nous espérons pouvoir atteindre nos objectifs.

Nous fêtons cette année le 90<sup>e</sup> anniversaire de l'OIT et il convient de saisir l'occasion qu'offre cette célébration. Le groupe des travailleurs, pour sa part, va en profiter pour s'engager plus encore que par le passé à défendre ces objectifs qui nous inspirent et qui sous-tendent et consolident les buts assignés à l'Organisation lorsqu'elle a été créée il y a 90 ans. Le groupe des travailleurs souhaite souligner de nouveau qu'en ce qui le concerne l'OIT reste l'âme même de l'interaction humaine dans le monde du travail. A ce titre, elle doit animer nos pensées et nos actions quelles qu'elles soient. Ce 90<sup>e</sup> anniversaire revêt une importance d'autant plus capitale que les menaces qui pèsent sur le monde sont lourdes, plus lourdes encore que celles qu'a connues le début du XX<sup>e</sup> siècle et qui ont amené les dirigeants de l'époque dans le monde entier à donner le meilleur d'eux-mêmes. En présence de telles menaces, les défis auxquels sont confrontés les dirigeants sont encore plus considérables car ils doivent plus que jamais impulser des initiatives semblables à celles lancées à la fin de la seconde guerre mondiale et, au demeurant, dans d'autres périodes de crise.

Pour le groupe des travailleurs, une chose est claire: le mandat de l'OIT est aussi pertinent et important aujourd'hui qu'il y a 90 ans lorsqu'on a déclaré que la pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité de tous. Nous sommes tous plongés dans la crise. Je ne dirais pas que nous sommes unis face à cette crise tant il est vrai que, lorsque des crises dangereuses nous menacent, chacun agit pour son propre compte. En d'autres termes, chacun tente de sauvegarder ses propres intérêts, de se réfugier dans sa petite niche pour s'y cacher et oublier le reste du monde. Il n'en demeure pas moins qu'aucun d'entre nous ne peut échapper à cette crise. Nous sommes tous logés à la même enseigne. Je précise toutefois que certains pays s'en sortent mieux que d'autres. Tant mieux pour eux. En tant que groupe des travailleurs, cela ne nous pose pas de problème, mais nous souhaitons rappeler que cette situation risque de changer car, si ceux qui s'en sortent mieux, voire très bien, ne se préoccupent pas de ceux qui s'en sortent mal, les difficul-

tés de ces derniers risquent de conduire à une situation où les mieux lotis se retrouveront dans la même situation que ceux qui connaissent un effondrement de leur système à l'heure actuelle. Lorsqu'un système s'effondre, aucun groupe n'est épargné. Riches et indigents, pays nantis et pays pauvres sont tous logés à la même enseigne. Les pays du G20 ont reconnu l'importance du rôle de l'OIT et cette Conférence en particulier doit s'efforcer d'éviter la destruction de l'ordre social actuel. Les pays du G20, j'en suis sûr, confirmeront mes propos. Ils reconnaissent que, si nous ne voulons pas que l'ordre social soit renversé, nous avons un rôle vital à jouer. Bien entendu, je ne m'attends pas à ce que les gouvernements et les employeurs croient que le groupe des travailleurs accepte l'ordre social actuel. Il serait peu judicieux pour eux de déduire de nos déclarations que nous pensons que l'ordre social précédent était satisfaisant. Au contraire, nous pensons que c'est cet ordre même qui est à l'origine des problèmes que nous connaissons actuellement. Par conséquent, des changements s'imposent. Nous demandons que cet ordre social change ainsi que les fondements financiers et économiques sur lesquels il repose. Mais nos sociétés doivent aussi redoubler d'efforts pour éviter que l'effondrement du système financier et économique auquel nous sommes confrontés à l'heure actuelle n'entraîne leur propre effondrement.

Notre tâche pendant cette Conférence est de concourir à la recherche de solutions et de soumettre les recommandations qui nous paraissent utiles pour que chacun ait les moyens de vivre dans un climat d'égalité, de démocratie et de paix. Notre groupe, le groupe des travailleurs, est prêt à jouer son rôle.

---

#### **PRÉSENTATION SUR LA CÉLÉBRATION DU 90<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'OIT**

---

*Original anglais: Le PRESIDENT*

---

Le point suivant de notre ordre du jour de ce matin concerne le 90<sup>e</sup> anniversaire de notre Organisation qui, comme vous le savez, est célébré cette année. J'ai le plaisir de vous inviter à visionner une courte vidéo pour célébrer ce 90<sup>e</sup> anniversaire.

(Un film vidéo est projeté, que l'on peut visionner sur Internet à l'adresse [http://www.ilo.org/global/About\\_the\\_ILO/Media\\_and\\_public\\_information/Broadcast\\_materials/B-rolls/lang--en/docNameWCMS104961/index.htm](http://www.ilo.org/global/About_the_ILO/Media_and_public_information/Broadcast_materials/B-rolls/lang--en/docNameWCMS104961/index.htm).)

J'ai maintenant l'honneur d'inviter le Secrétaire général de la Conférence à prendre la parole.

---

*Original anglais: Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
de la CONFÉRENCE*

---

Je ferai quelques références aux implications politiques du 90<sup>e</sup> anniversaire dans mon discours inaugural, mais je voudrais d'abord partager avec vous quelques informations sur ce qui s'est passé dans vos régions. Le film que vous venez de voir a été vu dans le monde entier et nous a fait revivre quatre-vingt dix années de présence de l'OIT dans les régions. Je voudrais vous remercier de ce que vous avez tous fait: dans 120 pays, 200 événements ont eu lieu la même semaine, du 21 au 28 avril, et se poursuivent actuellement. C'est une réaction fantastique et c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de consacrer ces quelques instants aux régions et à vous-mêmes. Ces événements ont rassemblé des milliers de participants, des chefs d'Etat aux simples citoyens dans des capitales, des stades, des

écoles, des foires, dans les rues et sur les lieux de travail, aussi bien dans les parlements que dans les ports, les installations pétrolières ou les mines. Des programmes par pays de promotion du travail décent ont été lancés, des conventions signées, des accords tripartites négociés, des organes tripartites ont été créés pour assurer leur suivi au niveau sous-régional. De nouveaux outils ont été lancés à cette occasion, que ce soit des régimes de sécurité sociale ou des enquêtes sur le marché du travail. Des conférences nationales, des ateliers, des tables rondes, des sessions de formation ont également eu lieu, de même que des événements laissant libre cours à la créativité, tels que des concours pour enfants, des manifestations sportives, des expositions photographiques, des chants et des danses.

Les chants que vous avez pu entendre entre deux séances sont quelques-uns de ceux qui ont marqué cette occasion particulière dans différents pays.

Des livres ont été lancés, des prix attribués, des sculptures inaugurées, de nouvelles pièces frappées et des timbres émis en l'honneur de l'OIT, et cette liste est loin d'être exhaustive.

Les chiffres ne font pas toute l'histoire, mais ils content néanmoins une histoire, celle de l'humanité en ces temps de crise. Au cœur de cet anniversaire, nous avons l'énergie, l'engagement, l'activité que vous avez consacré à ces initiatives. Cette force colossale que vous avez pu canaliser dans vos pays est pour moi une leçon d'humilité. En l'espace d'une semaine, vous seuls avez réuni un sommet mondial au niveau local, car tous ces événements ont eu lieu en même temps sur toute la planète.

Pour vous donner une idée de ce qui se passe, mais aussi pour saluer les travaux que nous avons réalisés dans vos régions, et sous l'autorité du Président, j'ai demandé à nos directeurs régionaux de nous faire une présentation rapide pour nous donner un aperçu de la grande diversité des activités entreprises. Nous entendons ainsi vous mettre à l'honneur et saluer le travail que nous accomplissons dans les régions.

Merci pour tout ce que vous avez réalisé. Deux cents événements dans 120 pays du 21 au 28 avril, c'est un fait unique dans notre histoire et une preuve éloquente de votre engagement en faveur de notre cause.

---

*Original anglais: Le PRÉSIDENT*

Je voudrais inviter maintenant la Conférence à faire un voyage rapide autour du monde à propos du 90<sup>e</sup> anniversaire de l'OIT avec chacun des directeurs régionaux de l'Organisation. J'invite M. Dan, directeur du bureau régional de l'OIT pour l'Afrique, à prendre la parole en premier.

---

*Original anglais: M. DAN (directeur, bureau régional de l'OIT pour l'Afrique)*

Le 90<sup>e</sup> anniversaire a été célébré dans 49 des 53 Etats Membres d'Afrique. Des sujets particuliers ont été choisis dans la plupart des pays, y compris le dialogue social, l'emploi des jeunes et la sécurité et la santé au travail.

Les activités très diverses ont inclus une exposition photographique panafricaine sur le travail décent en Ethiopie, la diffusion de pièces et timbres commémoratifs en Egypte, des processions populaires en République démocratique du Congo et au Ghana, des chansons pour le travail décent à Madagascar et aux Seychelles, des discussions et des défilés d'enfants au Maroc et au Niger.

Il y a eu également des concours de poésie et d'essais au Cameroun, en Namibie et au Swaziland et des matchs tripartites de basket-ball au Kenya et de football au Soudan et, au Nigéria, l'inauguration du nouveau bureau de l'OIT a été un moment particulièrement émouvant.

Mais je voudrais aujourd'hui souligner trois éléments importants. Tout d'abord, le 90<sup>e</sup> anniversaire nous donne l'occasion de nous centrer sur les priorités urgentes d'aujourd'hui.

Il y a eu une table ronde télévisée au Togo et des interviews dans la rue au Sénégal. Il y a eu des conférences et des discussions en panel en Angola, au Bénin, au Botswana, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Gabon, en Gambie, en Guinée équatoriale, au Mali, à Sao Tomé-et-Principe, au Tchad, en Tunisie, en Zambie, ainsi que le premier Sommet national de l'emploi au Nigéria.

Ainsi, partout, ces manifestations, ces célébrations ont traité des différentes implications de la crise mondiale sur les peuples africains. Ce message est aussi très fort sur l'importance d'une réponse concertée, ancrée dans le développement local et dans une économie sociale dynamique.

Deuxième caractéristique, le besoin de développer des programmes pour le travail décent dans les pays sortant de la crise. Au Zimbabwe, le Premier ministre, M. Morgan Tsvangirai, a rejoint les mandants tripartites pour signer le programme du travail décent pour le pays.

En Côte d'Ivoire, un événement tripartite a été organisé sur la promotion du travail décent pour la reconstruction après la crise, en présence du Premier ministre, M. Guillaume Soro. Des actions identiques ont été menées au Burundi, aux Comores, au Libéria et en Sierra Leone.

Troisièmement, le tripartisme a été largement promu comme puissant outil de développement. Les mandants tripartites de l'OIT sont en effet au cœur des événements et des activités organisés. Avec ce moteur tripartite, des milliers de gens ont pu participer aux commémorations. Des responsables gouvernementaux aux membres du Parlement en Ouganda, des partenaires sociaux aux organisations de base en République-Unie de Tanzanie, des associations de femmes aux mouvements de jeunes en Mauritanie et au Mozambique, tous les groupes représentant la population se sont associés à ces manifestations.

L'anniversaire a également servi à promouvoir les conventions fondamentales de l'OIT, la Déclaration de Ouagadougou, l'Agenda pour le travail décent en Afrique et la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable avec une traduction dans les principales langues du Burkina Faso. Oui, en Afrique, nous aimons faire la fête, nous respectons l'âge, nous respectons l'expérience et, pour toutes ces raisons, le 90<sup>e</sup> anniversaire a été un grand succès en Afrique.

---

*Original anglais: Le PRÉSIDENT*

Je voudrais maintenant inviter M<sup>me</sup> Sachiko Yamamoto, directrice du bureau régional de l'OIT pour l'Asie et le Pacifique.

---

*Original anglais: M<sup>me</sup> YAMAMOTO (directrice, bureau régional de l'OIT pour l'Asie et le Pacifique)*

Vingt-deux pays d'Asie-Pacifique ont commémoré le 90<sup>e</sup> anniversaire de l'OIT et l'ont fait de différentes manières. Les gouvernements, les travail-

leurs, les employeurs, dans leurs organisations, se sont impliqués dans l'organisation d'événements dans tous les pays, avec des thèmes allant de l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail au renforcement des relations professionnelles et à un meilleur équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle, à Singapour.

Tous ces événements ont fêté les 90 ans de réalisations de l'OIT œuvrant pour plus de justice sociale. Mais nos mandants ont également profité de l'occasion pour dialoguer sur l'économie, la crise économique et la crise de l'emploi qui frappent leurs peuples et pour discuter des réponses à donner à cette crise. Cela s'est produit en Chine, au Japon, en Mongolie, aux Philippines et à Sri Lanka. Mais, évidemment, la crise a été le thème principal dans tous les pays. Donc, cela était une occasion tout à fait favorable pour réaffirmer la pertinence de l'Agenda du travail décent de l'OIT au moment de la crise.

L'événement a attiré énormément de participants partout en Asie et au Pacifique, et des chefs d'États et de gouvernements ont pris part à ces manifestations dans des pays comme la République démocratique populaire lao, les Philippines, le Samoa, Sri Lanka et la Thaïlande, de même que les ministres du travail.

Son Excellence Gloria Arroyo, Présidente des Philippines, a déclaré que son pays souhaitait faire davantage pour poursuivre les idéaux et principes de l'OIT, et elle a fait cette déclaration dans le cadre d'une proclamation présidentielle qui a fait de la période du 21 avril au 1<sup>er</sup> mai la semaine de l'OIT.

En Thaïlande, Son Excellence le Premier ministre Abhisit Vejjajiva a affirmé qu'à son avis, dans la crise actuelle, surtout en Asie où il y a des économies à forte main-d'œuvre, l'OIT avait un rôle très important à jouer.

Au Liban, le Parlement a tenu une réunion tripartite de haut niveau pour célébrer le 90<sup>e</sup> anniversaire, en mettant l'accent sur les déclarations de l'OIT, tandis qu'en Jordanie l'anniversaire a été marqué par l'accent mis sur la campagne pour un meilleur travail, coparrainée par l'OIT et par l'International Finance Corporation.

Mais les organisateurs du 90<sup>e</sup> anniversaire ont également contacté d'autres partenaires comme les ministères du commerce, de l'industrie et des affaires féminines au Cambodge et dans la zone de l'ASEAN. Dans la région Asie-Pacifique, ces événements se sont également adressés au grand public. En Indonésie, en Thaïlande et au Viet Nam, la radio et la télévision ont montré ce 90<sup>e</sup> anniversaire de différentes manières et avec différents programmes. En Chine, à Sri Lanka et ailleurs, les journaux ont profité de cet événement pour traiter des questions graves qui affectent le monde du travail. Il est important de s'adresser au grand public. Les visages souriants des enfants que nous avons vus dans beaucoup d'événements organisés à cette occasion par l'OIT en Asie-Pacifique nous ont rappelé pourquoi nous travaillons pour un monde meilleur. Nous avons insisté en Asie-Pacifique sur le fait que notre objectif est de faire en sorte que le monde du travail s'améliore et fonctionne mieux pour le monde entier.

---

*Original anglais:* Le PRÉSIDENT

J'ai maintenant l'honneur de donner la parole à M. Maninat, directeur du bureau régional de l'OIT pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

---

*Original espagnol:* M. MANINAT (directeur, bureau régional de l'OIT pour l'Amérique latine et les Caraïbes)

---

La célébration du 90<sup>e</sup> anniversaire de l'OIT dans la région des Amériques et des Caraïbes a été un moment propice pour réfléchir à la place qu'occupe l'OIT dans la région, pour évaluer sa contribution au développement de nos sociétés et pour entrevoir l'avenir proche dans le cadre d'une crise qui, comme nous le savons, a frappé fortement le monde de l'emploi.

Dans toute la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, il y a eu des activités très diverses: des événements avec la participation de chefs d'État, des forums tripartites avec la présence de représentants des employeurs et des travailleurs, des membres de conseils d'administration, également la diffusion de publications, des activités avec des gouvernements et des acteurs locaux, des réunions au parlement et également avec des organisations de jeunes.

En Amérique latine, dans la région des Caraïbes, cinq chefs d'État ont réitéré leur engagement en faveur de l'OIT et en faveur du travail décent dans le cadre de manifestations tripartites.

La Présidente de l'Argentine, Cristina Fernández de Kirchner, a souligné la nécessité d'inclure l'OIT dans les débats du G20 pour affronter la crise, et cela a été appuyé le lendemain par le Président du Brésil, Luis Inácio Lula da Silva. Tous deux ont exprimé cette requête officiellement face au Groupe des 20.

Le Président du Costa Rica, Oscar Arias, a évoqué la nécessité de recourir au dialogue social pour lutter contre la crise et a mis en exergue le rôle pouvant être joué à cet égard par l'OIT.

Le Président du Honduras, Manuel Celaya, a lancé un mécanisme concret pour offrir la protection sociale aux travailleurs indépendants et autonomes, ce qui était le fruit d'un accord tripartite.

Le Premier ministre de la Jamaïque, Bruce Golding, a inauguré un forum de représentants de gouvernements, d'employeurs et de travailleurs de la région des Caraïbes pour lancer un plan visant à combattre la crise.

Le Président du Paraguay, Fernando Lugo, a parlé devant les jeunes lors d'un forum pour l'emploi des jeunes et s'est engagé à sauvegarder la valeur fondamentale que représente le travail.

Au total, 22 pays ont assisté à diverses activités de nature tripartite, toutes au centre du programme du travail décent.

A Santiago du Chili a été organisé un séminaire international – et je tiens à souligner qu'il était bel et bien international – sur l'inspection du travail qui a débouché sur différentes directives se rapportant à la crise.

En Amérique centrale et en République dominicaine, un séminaire a été organisé afin de présenter une étude sur la liberté syndicale et les négociations collectives dans la sous-région. Dans le Multiforum du cône Sud, il a été débattu de la question de la responsabilité sociale des entreprises dans le cadre de la Déclaration sur les entreprises multinationales, événement qui a suscité une forte participation, notamment de la part de certains membres du Conseil d'administration.

Au Brésil a eu lieu la Conférence du travail décent du Mato Grosso, qui a réuni des représentants de divers États et municipalités jumelés ou reliés par le travail décent.

En Bolivie, un accord visant à la création d'un système national tripartite de certification des compétences des travailleurs a été signé.

Au Panama, la création d'un nouvel instrument, le QUIPUSTAT, visant à renforcer notre capacité à assurer le suivi des statistiques du travail dans la région a été annoncée.

En Colombie, un Congrès national des droits du travail et de la sécurité sociale a été organisé.

En Amérique centrale a été présenté un forum tripartite examinant une étude sur l'impact de la crise sur l'emploi et les politiques possibles pour agir dans ce domaine ont été évoquées. Les instituts de formation de la région ont formulé une déclaration par laquelle ils reconnaissent l'OIT dans le cadre du réseau CINTERFOR. De même, il y a eu des activités dans le domaine des arts et des rassemblements populaires.

Au Brésil, une sculpture illustrant le tripartisme a été inaugurée pour commémorer le 90<sup>e</sup> anniversaire de l'OIT.

Au Costa Rica, une plaque sur la place emblématique des garanties sociales a été dévoilée.

Toutes ces activités et d'autres ont été enregistrées jour après jour sur un site Internet. Mais je voudrais également avant tout, si vous me le permettez, mettre en exergue l'appui de nos mandants dans la région, de nos membres du Conseil d'administration, et souligner ici leur engagement pour que ces 90 années deviennent une célébration fondée sur la participation et véhiculant un message d'action face à la crise. Nous n'avons jamais ressenti une telle fierté d'être des fonctionnaires internationaux au service de cette noble Organisation et des valeurs qu'elle représente.

---

*Original anglais: LE PRÉSIDENT*

---

Et, maintenant, nous allons terminer notre voyage autour du monde en revenant en Europe. Je prie M<sup>me</sup> Petra Ulshoefer, directrice du bureau régional de l'OIT pour l'Europe et l'Asie centrale, de bien vouloir prendre la parole.

---

*Original anglais: M<sup>me</sup> ULSHOEFER (directrice, bureau régional de l'OIT pour l'Europe et l'Asie centrale)*

---

Tout d'abord, je tiens à souligner l'enthousiasme des mandants tripartites qui souhaitent saisir l'occasion du 90<sup>e</sup> anniversaire de l'OIT pour lancer toutes sortes d'activités commémoratives sur le plan national. Ces manifestations ne se sont pas seulement déroulées dans les capitales, mais également dans différentes régions de certains pays.

A ce jour, il y a eu quelque 40 manifestations dans 20 pays de l'Europe et de l'Asie centrale, et en tous cas deux activités supplémentaires sont prévues pour l'automne de cette année en Hongrie et en Autriche.

Ces activités ont suscité une forte participation des Présidents, comme en Albanie, ou des Premiers ministres en Irlande, des présidents du parlement ou du Sénat en France, bon nombre de ministres du travail, chefs des organisations de partenaires sociaux, des parlementaires, des universitaires, des représentants des Nations Unies et d'autres organisations partenaires.

La diversité des manifestations et des thèmes a été remarquable et a été le reflet des priorités nationales. Des livres ont été publiés sur l'histoire de l'OIT. En Irlande, on a inauguré des bibliothèques de l'OIT dans des universités d'Etat, au Parlement national où l'on a mis en place des structures

d'éducation des partenaires sociaux, notamment en Fédération de Russie et en Ukraine, on a célébré l'anniversaire de l'OIT en Ukraine, ou alors on a institutionnalisé le dialogue social en Pologne. On a également lancé une unité de contrôle du travail des enfants au Tadjikistan, et il y a eu des séminaires thématiques sur l'application des conventions de l'OIT au niveau national en matière de santé et de sécurité au travail en Azerbaïdjan, au Kazakhstan, en Fédération de Russie, en Serbie, également pour les gens de mer en Espagne, ou le travail décent pour les travailleurs domestiques en Belgique.

Dans bon nombre de pays d'Europe occidentale, notamment en Allemagne, en France, en Italie et au Portugal, des conférences et des tables rondes se sont concentrées sur l'évolution historique de l'OIT, ses valeurs au fil du temps débouchant sur l'Agenda du travail décent. L'on a accordé une grande importance à la médiatisation de toutes ces activités, à la visibilité de l'OIT et de ses principaux messages par le biais de la presse, de la radio, de la télévision, également par le biais d'affiches dans les transports publics à Belgrade et dans le métro à Moscou.

Ces manifestations offraient l'occasion de mettre en exergue les résultats obtenus dans différents pays suite à la coopération avec l'OIT au fil des années, toujours dans le cadre du travail décent, par exemple en Bosnie-Herzégovine et en République de Moldova. Deux aspects communs étaient à l'avant-scène lors de toutes ces activités.

Premièrement, l'universalité des valeurs de l'OIT depuis sa création comme cela ressort des trois déclarations de 1944, de 1998 et de 2008, les normes internationales du travail et l'Agenda du travail décent. Le Premier ministre irlandais a parlé de la création du Code international du travail comme étant une contribution énorme au développement des droits à l'emploi, de la politique sociale et de l'égalité des chances au niveau de l'Union européenne et dans le monde entier.

Deuxièmement, la pertinence immuable de ces valeurs dans chaque contexte national et pour tous les mandants tripartites, qu'il s'agisse de pays développés ou de pays en développement, et également pour les pays en transition.

Nous pouvons véritablement dire que les mandants, par le biais de toutes ces activités commémoratives, ont reconnu la force qu'ils ont retirée de l'histoire de l'OIT, de relever les défis d'aujourd'hui et de façonner un avenir meilleur, conformément à la déclaration du Directeur général, «90 ans au service de la justice sociale».

Dans un certain nombre de pays, les manifestations tripartites ont été mises à profit pour exhorter les gouvernements à ratifier toutes les conventions à jour de l'OIT et pour amender les législations et politiques nationales pour en tenir compte. Des engagements ont été pris pour appliquer le travail décent pour tous dans les politiques nationales et pour contribuer à une distribution plus équitable des résultats obtenus grâce à la mondialisation.

Le Vice-Premier ministre belge a annoncé que le travail décent constituerait un thème important pour sa prochaine présidence de l'Union européenne.

D'autres intervenants ont évoqué les tâches attendant l'OIT pour qu'elle puisse mener une action efficace pendant quatre-vingt-dix ans encore, à savoir, continuer à promouvoir l'application des normes fondamentales du travail, à intégrer plus largement les mesures de l'OIT dans le système multilatéral, y compris le processus du G20 et assu-

rer un leadership intellectuel dans le monde du travail, des questions sociales, par exemple au Royaume-Uni et dans d'autres pays.

Dans le cadre de presque toutes ces activités, on a mentionné la crise mondiale et l'importance de respecter le principe de la justice sociale en appliquant les quatre piliers de l'Agenda du travail décent pour atténuer l'impact de la crise et pour œuvrer en faveur de nouveaux scénarios pour une mondialisation équitable.

Plusieurs pays ont insisté sur la forte réponse de l'OIT à la crise et ont considéré que cela était rattaché à la propre histoire de l'OIT et à sa capacité à s'adapter, à se moderniser pour réagir avec efficacité aux nouveaux défis à relever.

En conclusion, je tiens à remercier tous nos mandants, partenaires ainsi que le personnel de l'OIT, qui ont travaillé sans relâche pour que ces célébrations du 90<sup>e</sup> anniversaire soient réussies dans notre région. Il est apparu à l'évidence qu'après 90 années de travail commun, beaucoup de personnes restent fermement engagées en faveur de cette Organisation et des valeurs qu'elle représente. En effet, je crois que nous pouvons affirmer, comme notre Directeur général, que ces dialogues locaux auront une signification et un impact à l'échelle mondiale.

---

*Original anglais:* LE PRÉSIDENT

Ceci est une présentation remarquable des événements marquants du 90<sup>e</sup> anniversaire de l'OIT et la vidéo qui nous a été montrée célèbre également l'esprit du tripartisme qui est étroitement lié à cette Organisation. J'aimerais donc remercier toutes les personnes qui ont participé à ces célébrations et qui nous ont proposé ces présentations.

#### **PRÉSENTATION DU RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

---

*Original anglais:* LE PRÉSIDENT

J'aimerais maintenant demander au Secrétaire général de la Conférence, M. Somavia, de bien vouloir nous présenter son rapport à la Conférence intitulé *Faire face à la crise mondiale de l'emploi: Une reprise centrée sur le travail décent*.

---

*Original anglais:* Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de la CONFÉRENCE

Toutes mes félicitations à M. Hossain pour son élection à la présidence de cette session de la Conférence internationale du Travail.

Chers amis, j'ai été pris un peu au dépourvu car le Président du Conseil d'administration Rapacki a rappelé que j'avais été réélu. Puisqu'il a mentionné ce fait, je voulais simplement vous remercier tous du soutien que vous m'avez accordé. J'ai l'obligation morale de vous remercier chaleureusement.

Chers amis, nous nous rencontrons à un moment où nous sommes passés de façon abrupte d'une époque de changement à un changement d'époque, à savoir la première crise systémique de l'économie mondiale. Nous sommes mis à l'épreuve par l'histoire et nous devons réagir comme l'ont fait nos prédécesseurs, avec nos valeurs, notre vision, notre engagement et nos convictions. C'est là l'orientation que nous lègue ce 90<sup>e</sup> anniversaire qui nous rappelle aussi notre passé de façon si convaincante, mais aussi nos devoirs d'aujourd'hui.

En mars dernier, le Conseil d'administration a placé la réponse de l'OIT à cette crise au cœur de la Conférence. Je dois remercier publiquement les

membres du bureau du Conseil d'administration, pour le travail extraordinaire fait en novembre de l'année dernière, et en mars de cette année. Ils ont apporté les changements qui permettent à cette session de la Conférence de se centrer sur la crise. Je remercie le groupe des employeurs qui a été très actif également pour aboutir à ce résultat.

Vous avez donc décidé d'établir un Comité plénier sur les réponses à la crise pour s'en occuper. Le Bureau a été aussi chargé d'organiser un sommet. Plus de dix présidents et cinq vice-présidents ont confirmé leur participation ainsi qu'un grand nombre de dirigeant syndicaux, d'organisations d'employeurs et de personnalités internationales.

Cela signifie que le tripartisme, c'est-à-dire vous, a décidé de prendre une responsabilité collective pour faire entendre la voix de l'OIT et faire face à la crise de l'emploi à l'échelle mondiale, grâce à l'approche du travail décent.

Avant de traiter de ces questions cruciales, j'aimerais mettre en relief d'autres questions importantes qui sont à notre ordre du jour.

L'égalité entre hommes et femmes et la non-discrimination sont des valeurs fondamentales de l'OIT. Nous souhaitons que tous les hommes et les femmes bénéficient du travail décent et aient une vie satisfaisante sur tous les lieux de travail et dans la société de façon générale. Beaucoup de progrès ont été réalisés dans les politiques, dans la législation et dans la sensibilisation à ces questions, mais cela n'est pas suffisant. Nous devons persister et garder le pied sur l'accélérateur et trouver des voies de progrès mesurables pour les hommes et les femmes dans la réalité de chaque société. Tout particulièrement en temps de crise, c'est le défi auquel fait face la Commission de l'égalité. J'attends des résultats forts qui montreront la voie. J'aimerais saisir cette occasion pour indiquer de nouveau qu'à mon avis nous devons certainement nous concentrer sur le besoin d'accroître la participation des femmes dans les délégations à la Conférence internationale du Travail. Si la commission pouvait suggérer des objectifs, ou au moins en discuter, j'en serais très heureux. Je pense que c'est nécessaire pour l'équilibre de la Conférence.

J'aimerais également dire qu'il y a aussi un stand de présentation près de cette salle sur la question de la parité, et qu'il est intéressant de s'y rendre. La Conférence envisage une recommandation sur le VIH/sida dans le monde du travail. Grâce au *Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/sida*, les mandants, conjointement avec l'ONUSIDA et d'autres partenaires, peuvent progresser dans la lutte contre la pandémie du VIH. On ne peut pas permettre que la crise actuelle compromette l'effort collectif nécessaire dans chaque pays. Dans chaque pays, j'insiste sur ce point. Ce n'est pas seulement le problème d'une région; il touche tous les pays. Vos orientations à ce sujet sont essentielles. La Conférence est appelée à adopter le programme et budget de l'OIT pour 2010-11. Le Conseil d'administration a proposé une croissance zéro du budget, avec une modeste provision pour l'augmentation des coûts (3,6 pour cent). Elle exprime un consensus fort sur les objectifs et résultats attendus de l'OIT, qui sont reflétés dans le cadre stratégique, et dans le suivi de la Déclaration de 2008, qui sous-tend les propositions de programme et de budget.

La proposition qui vous est soumise se fonde sur une approche rigoureuse sur le plan financier et

axée sur les résultats. Elle met l'accent sur la transparence, les économies, l'efficacité et l'efficience. Elle s'appuie sur une budgétisation stratégique constamment améliorée, de même que sur les capacités de gestion et d'évaluation. J'ai l'espoir que la Conférence adoptera le budget tel que proposé.

La Commission de l'application des conventions et recommandations examinera le rapport de la commission d'experts, qui a reçu 1 768 rapports de gouvernements, en application de l'article 22 de la Constitution. Le rapport global annuel, au titre de la Déclaration de 1998, examine les progrès dans l'éradication du travail forcé. Une fois de plus, la Conférence examinera la situation inacceptable des travailleurs, familles et entreprises dans les territoires arabes occupés, qui est présentée dans mon rapport. L'OIT continuera à jouer son rôle pour améliorer leur situation, avec ses outils et dans le cadre de son mandat. Le 12 juin, nous célébrerons le dixième anniversaire de l'adoption de la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999. Vous le savez, la convention n° 182 a connu la ratification la plus rapide de l'histoire de l'OIT. Quatorze ratifications seulement sont nécessaires encore pour parvenir à la ratification universelle des 183 Etats Membres. J'exhorte donc ces 14 pays à ratifier cette convention, car les incidences historiques d'un accord total et global sur ce que nous devons faire en matière de travail des enfants serait fantastique. Le sénateur Tom Harkin, du Congrès des Etats-Unis, partisan de notre travail de la première heure, se joindra à nous.

Alors que le 90<sup>e</sup> anniversaire de l'OIT rappelle toute la résilience, l'adaptabilité et la créativité d'une institution constamment fidèle à ses valeurs, au cours des changements extraordinaires de ces dernières décennies.

L'Organisation est née à la suite des bouleversements sociaux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous avons traversé la Grande dépression, la seconde guerre mondiale, grâce à l'énergie de libération qui a débouché sur la liberté politique, la décolonisation, la chute du mur de Berlin, la fin de l'apartheid, et la consolidation de la démocratie dans un si grand nombre de pays. Tout cela a été suivi par l'émergence d'une économie mondiale. Ces dernières décennies ont été difficiles pour nous. Les politiques et même les philosophies économiques dominantes ont négligé certaines des valeurs fondamentales de l'OIT. Elles ont surévalué la capacité des marchés d'autoréguler l'économie, ont sous-estimé le rôle de l'Etat et des réglementations publiques, et ont dévalué le respect pour l'environnement, la dignité du travail, les services sociaux et la fonction de bien-être dans la société.

Progressivement, la logique à court terme des marchés financiers a sapé l'horizon à plus long terme des entreprises de l'économie réelle. Mais nous avons persisté, nous n'avons pas renoncé. Nous avons systématiquement exprimé notre conviction qu'avec le temps nos valeurs s'avèreraient justes. Aujourd'hui, nous avons vu l'effondrement du système financier dans les pays avancés, qui a conduit à une crise mondiale transmise au monde entier par des voies multiples. Même s'il y a eu un accroissement des échanges, nous avons passé maintenant quinze années sans la volonté politique nécessaire pour mener à bien avec succès, à l'échelle mondiale, des négociations commerciales. Ces moteurs de la mondialisation connaissent des moments difficiles. Entre-temps, l'Agenda du tra-

vail décent et la recherche d'une mondialisation équitable sont devenus des objectifs globaux de la communauté internationale. Nous devrions être fiers d'avoir tenu bon, mais nous savons quelle est l'étendue du déficit du travail décent dans le monde. Nous avons fait entendre une voix critique, nous avons dit que quelque chose n'allait pas. Maintenant, nous avons la responsabilité de contribuer à construire une économie mondiale juste et durable, une économie ouverte, pour des sociétés ouvertes, où des entreprises durables et le travail décent peuvent s'épanouir. Au-delà des critiques, nous sommes des constructeurs. La Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, qui avait prédit il y a cinq ans les dangers des déséquilibres de l'économie mondiale, avait déjà formulé des recommandations utiles. Nous devons revoir ces questions, mais maintenant nous devons nous concentrer sur la crise. Nous sommes de nouveau à un autre moment de l'histoire, où l'OIT, une fois de plus mise à l'épreuve, peut faire la différence. La Déclaration que vous avez adoptée l'année dernière était visionnaire. Elle montre clairement que la justice sociale pour une mondialisation équitable doit guider la position de l'OIT sur la crise. Notre tâche immédiate est de parvenir à un accord tripartite fort sur la réponse du travail décent, et c'est de cela qu'il s'agit dans le cadre du Pacte mondial pour l'emploi. Il vous appartient à vous, à cette session de la Conférence, de lui donner forme, de lui donner vie et de lui donner la force de vos convictions et de votre accord. Que nous disent les données dont nous disposons? Quarante-cinq millions de personnes, surtout des hommes et des femmes jeunes, entreront dans le marché du travail en 2009. Cela signifie qu'il faut quelque 300 millions d'emplois nouveaux d'ici à 2015, ne serait-ce que pour compenser la hausse de la main-d'œuvre. Mais les choses vont dans la direction opposée.

L'économie mondiale connaîtra une contraction de 1,3 pour cent en 2009, surtout dans le monde développé. Selon les projections, le chômage mondial devrait continuer d'augmenter jusqu'en 2010, voire jusqu'en 2011. En 2009, entre 39 et 50 millions de nouveaux chômeurs seront enregistrés. Dans tous les pays, les entreprises rencontrent des difficultés. Beaucoup ont réduit leurs capacités. Les faillites connaissent une croissance exponentielle. La pauvreté et l'emploi informel gagnent du terrain, aux dépens des acquis récents. Les classes moyennes s'affaiblissent. Personne n'est épargné, mais l'impact diffère selon le pays, la région et les conditions sociales.

Certains signes bienvenus permettent déjà de penser cependant que la débâcle est derrière, que la chute libre est terminée. A leur Sommet de Londres, les chefs de gouvernement du G20 ont pris des décisions courageuses, dont je me félicite. Cependant, les observateurs estiment pour la plupart que la reprise pourrait être lente et s'étaler sur plusieurs années. Tout ou presque dépendra de l'effet des politiques économiques et sociales et des plans de relance adoptés par les pays et, encore une fois, du bon fonctionnement du secteur financier. L'expérience des crises précédentes nous a montré qu'il fallait quatre à cinq ans en moyenne pour que l'emploi retrouve son niveau précédent. Il ne s'agit que d'une moyenne, et mon rapport montre que beaucoup de pays ont été plus rapides et certains autres plus lents aussi. Mais quatre à cinq ans d'une économie morose, c'est déjà beaucoup.

Tout cela rassemblé signifie que le monde doit s'attendre à une crise de l'emploi et de la protection sociale de six à huit ans, compte tenu du ralentissement déjà enregistré, du temps nécessaire pour rattraper le retard et des nouveaux arrivants sur le marché du travail. L'attention portée par les dirigeants politiques aux conséquences humaines et sociales de ce délai ne me semble pas suffisante. Dire comme aujourd'hui que des signes de reprise sont déjà perceptibles, en oubliant que les emplois mettront longtemps à revenir, me semble dangereux et pourrait avoir des conséquences politiques et sociales très graves. Ce que nous devons nous dire, c'est: «Il y a un problème mais nous avons des solutions.» C'est à cela que doit servir cette session de la Conférence.

La priorité, c'est de viser l'humain, par des faits plutôt que par des mots. Nous devons lutter contre la crise en nous fondant sur le principe fondamental de la solidarité avec les plus vulnérables, et avec la conviction, partagée par tous les pays, que la collaboration, les partenariats et la coordination feront bien mieux que les mesures isolées de courte portée. Un sentiment d'injustice transparaît largement. Il semble que l'économie mondiale est sortie des voies, que le conducteur s'est assoupi et que personne n'a été épargné par l'accident. Les coûts de la crise sont largement répartis en effet, alors que les fruits de la croissance précédente ne concernaient que quelques-uns. La colère qui grandit ça et là, chez les travailleurs mais aussi chez les entrepreneurs, est donc légitime. Cependant, cette colère perceptible se double d'une crainte, la peur de perdre ce qui était acquis, la peur de lendemains encore plus incertains.

Des lacunes en matière d'emploi et de protection sociale se traduisent par une instabilité, une violence latente, une agitation sociale et des turbulences politiques. Le chef des services de renseignement des États-Unis a déclaré récemment «Pour les États-Unis, la préoccupation à moyen terme en matière de sécurité, c'est la crise économique mondiale et ses répercussions géopolitiques, et il en va certainement de même pour les autres pays.» Il faut donc être clair. Nous ne pouvons nous permettre le risque d'une reprise économique isolée, sans reprise parallèle sur le plan du travail décent.

Dans ce cas, quel est notre rôle ici? Je pense que le rôle des acteurs tripartites, c'est de proposer des mesures capables d'écourter de façon significative les six à huit ans de crise potentielle du marché du travail. Pourquoi devons-nous tenir ce fait pour acquis? Ne sommes-nous pas capables de définir des mesures propres à abréger cette période? Un tel objectif est raisonnable en effet, et c'est pour cela que l'OIT s'est placée en mode «crise» depuis le mois d'octobre de l'année dernière. Notre première conclusion stratégique, c'est que l'Agenda du travail décent est un cadre tout à fait adapté à la lutte contre la crise. Nous nous sommes demandé: «Comment les populations vont-elles réagir à la crise?» La réponse, c'est qu'elles sont inquiètes pour l'emploi, la protection sociale, le dialogue et la négociation et les droits au travail. Les populations savent que l'Agenda du travail décent répond à leurs craintes quant aux répercussions de la crise. En conséquence, nous travaillons avec les mandants de beaucoup de pays à l'élaboration de mesures prioritaires de lutte contre la crise.

En novembre 2008, les membres du bureau du Conseil d'administration ont publié une déclaration

sur six domaines prioritaires dans la perspective de la lutte contre la crise. Exception faite des institutions financières, l'OIT devenait ainsi la première organisation internationale à se prononcer sur la conduite à tenir. En mars 2009, le Conseil d'administration a tenu une discussion approfondie sur les éléments stratégiques communs pouvant être visés par un pacte mondial pour l'emploi éventuel. Des propositions ont été formulées en conséquence dans le cadre de réunions tripartites tenues dans les régions entre janvier et avril 2009, notamment de la Réunion régionale européenne. Cinq réunions organisées entre octobre et mai 2009 ont mis en relief les dimensions sectorielles de la crise, aspect auquel nous serons amenés à nous intéresser de très près bientôt. En mars 2009, l'OIT a participé au Sommet du G20 de Londres ainsi qu'à la réunion tenue à Rome par les ministres du Travail et de l'Emploi des pays G8 et de six autres pays.

Comme vous le voyez, nous avons été très actifs. Le fruit de tous ces efforts, ce sont les éléments pour un Pacte mondial pour l'emploi qui vous sont soumis pour discussion et décision. Parmi ces éléments, je me permets de citer les suivants: promotion des consultations tripartites sur les mesures de relance, renforcement des politiques actives du marché du travail, action pour des emplois viables, appui aux demandeurs d'emploi, expansion des régimes de garantie de l'emploi, compte tenu notamment des besoins des jeunes et des groupes vulnérables, promotion des entreprises durables, petites et moyennes entreprises notamment, protection des droits des travailleurs par une action contre la discrimination au travail, promotion des normes internationales du travail (négociation collective en particulier) compte tenu du recul des salaires, promotion des investissements à forte intensité de main-d'œuvre visant les infrastructures et les biens collectifs, investissement dans l'économie verte de demain, dans la sécurité alimentaire, dans le développement rural, expansion de la protection sociale et renforcement des systèmes de retraite, restructuration des entreprises par le dialogue social et, enfin, action pour un traitement équitable des travailleurs migrants.

Ce qui compte, c'est qu'il existe pour chacune de ces questions tout un ensemble d'outils et de pratiques de l'OIT. Mais ce qui est important encore, c'est qu'il y a également de nombreux exemples de mise en œuvre réussie dans les pays au moment où nous sommes en train de parler.

Qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie qu'il y a des instruments permettant de réduire les écarts. Si on laisse les choses aller, cet écart continuera à s'accroître pendant six à huit années, voire plus. Alors je vous invite instamment, Conférence internationale du Travail tripartite, instance la plus élevée de l'OIT, à élaborer votre Pacte mondial pour l'emploi en tant qu'initiative nationale, régionale ou mondiale pour aider les travailleurs, les familles et les entreprises à faire face à la première crise systémique de l'économie mondiale et ouvrir la voie, grâce au travail décent, à la reprise et à une croissance durable.

Quelles sont les principales caractéristiques de ce pacte? Tout d'abord, c'est un engagement politique collectif, de la part des mandants de l'OIT, de faire de l'emploi et de la protection sociale les objectifs centraux de toutes les politiques économiques et sociales ainsi que des plans de relance extraordinaires avec, pour dénominateurs communs, le dia-

logue social et le respect des droits des travailleurs. Dans ce contexte de crise, cela permettra de renforcer sensiblement l'engagement pris lors du Sommet des Nations Unies de 2005, qui s'est résolument prononcé en faveur d'une mondialisation équitable et des objectifs de plein emploi productif et de travail décent pour tous.

Deuxièmement, c'est une approche globale, un ensemble de politiques qui ont fait leurs preuves et à la portée de toutes les parties souhaitant les adopter.

Il ne s'agit pas d'une solution universelle mais d'un ensemble d'outils stratégiques utilisables par les responsables des politiques nationales et internationales.

Adoptées de façon globale, ces politiques peuvent réduire les tensions sociales, protéger les gens des effets de la crise, stimuler la demande et préparer la croissance de l'avenir.

Je pense qu'il sera essentiel de maintenir les engagements de coopération pour le développement, proposer de nouvelles lignes de crédits avec des conditions favorables pour permettre à l'Afrique et aux pays les moins avancés d'amortir les effets de la crise et d'appliquer ces politiques.

Troisièmement, le pacte est une vision productive visant à contrer la crise par l'investissement et la promotion des entreprises. Comme nous le savons, le système financier est sensiblement déboussolé. Nous ne pouvons pas faire comme si de rien n'était. Il nous faut un système financier bien réglementé, qui gère les crises de façon appropriée et qui soit au service de l'économie réelle de façon à pouvoir créer des entreprises viables et des emplois décents.

Quatrièmement, c'est une contribution de l'OIT à une convergence et une cohérence politique plus fortes sur le plan international, dans le cadre du système des Nations Unies et avec les institutions de Bretton Woods.

Cela nous aidera également à répondre à la demande pressante des pays du G20, dont les dirigeants ont demandé à l'OIT et aux autres organisations concernées d'évaluer ce qui a déjà été fait et ce qui doit être mis en place pour l'avenir.

Cette demande vous est également adressée par le Conseil des chefs de secrétariat des Nations Unies. On nous demande notre avis, et notre réponse sera constituée par les accords que vous allez conclure au cours de cette Conférence.

Cinquièmement, la question des ressources. Il ne s'agit pas de savoir quelles dépenses supplémentaires les gouvernements devraient prévoir mais comment ils pourraient axer leurs politiques sur des questions importantes pour les gens.

Chaque pays devra décider le montant des ressources qu'il affectera à ces politiques; il importe toutefois que les institutions de Bretton Woods, la coopération pour le développement et le système des Nations Unies jouent un rôle mobilisateur.

Finalement, le pacte n'est pas une obligation juridique internationale. C'est un accord sur des approches politiques communes devant permettre, à terme, de mettre sur pied des programmes nationaux et internationaux. Sur tous ces points – et c'est là l'essentiel de ce que j'ai à vous dire aujourd'hui – je souhaite que vous me dissiez comment le Bureau pourrait vous aider.

Il nous faudra certainement renforcer et approfondir nos capacités dans certains domaines pour répondre à vos besoins.

Durant toute son histoire, l'OIT a fait appel à ses propres valeurs pour proposer des solutions réalistes qui font progresser la cause de la paix et de la justice sociale.

Notre Organisation se trouve de nouveau à un moment critique. Nos valeurs et nos croyances constituent de précieux points de repère dans la crise actuelle.

Je suis certain que nous allons réussir ensemble à faire en sorte que demain ou d'ici dix ans, lorsque nous célébrerons les cent ans de l'OIT, les délégués siégeant à cette Conférence pourront évoquer notre présence et dire avec fierté: nos prédécesseurs ont été une fois encore mis à l'épreuve par l'histoire et se sont montrés à la hauteur.

*(Applaudissements.)*

---

*Original anglais:* Le PRÉSIDENT

Merci, M. Somavia, pour cet exposé très clair des enjeux. Je suis convaincu que vos paroles seront utiles pour les débats en plénière ainsi qu'au sein du Comité plénier au moment où la Conférence s'attelle à la tâche cruciale consistant à arrêter la riposte de l'OIT à la crise mondiale.

*(La séance est levée à 12 h 25.)*



## TABLE DES MATIÈRES

*Page*

### *Première séance*

|                                                                                                                |   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Ouverture de la session .....                                                                                  | 1 |
| <i>Orateur:</i> M. Rapacki ( <i>Président du Conseil d'administration du Bureau international du Travail</i> ) |   |
| Election du Président de la Conférence.....                                                                    | 1 |
| <i>Orateurs:</i> M. Rapacki, M. Arias Palacio, M. Funes de Rioja, M. Trotman                                   |   |
| Discours du Président.....                                                                                     | 1 |
| Composition de la Commission de vérification des pouvoirs .....                                                | 2 |
| Election des Vice-présidents de la Conférence .....                                                            | 2 |
| Désignation des bureaux des groupes .....                                                                      | 2 |
| Constitution et composition des commissions de la Conférence .....                                             | 2 |
| Composition de la Commission de proposition .....                                                              | 3 |
| Comité plénier sur les réponses à la crise.....                                                                | 3 |
| Suspension de certaines dispositions du Règlement de la Conférence .....                                       | 3 |

### *Deuxième séance*

|                                                                                                                                      |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Suspension de certaines dispositions du Règlement de la Conférence ( <i>Suite</i> ).....                                             | 5  |
| Délégation de pouvoirs au bureau de la Conférence .....                                                                              | 5  |
| Présentation du rapport du Président du Conseil d'administration .....                                                               | 5  |
| <i>Orateur:</i> M. Rapacki                                                                                                           |    |
| Déclarations des présidents des groupes des employeurs et des travailleurs de la Conférence .....                                    | 6  |
| <i>Orateurs:</i> M. Funes de Rioja, M. Trotman                                                                                       |    |
| Présentation sur la célébration du 90 <sup>e</sup> anniversaire de l'OIT .....                                                       | 7  |
| <i>Orateurs:</i> Le Secrétaire général de la Conférence, M. Dan, M <sup>me</sup> Yamamoto, M. Maninat,<br>M <sup>me</sup> Ulshoefer, |    |
| Présentation du rapport du Directeur général.....                                                                                    | 11 |
| <i>Orateur:</i> Le Secrétaire général de la Conférence                                                                               |    |